[Pages locales] : Paris

Autor(en): **Dreier, J.**

Objekttyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **32 (1986)**

Heft 3

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Communications de l'Ambassade de Suisse en France

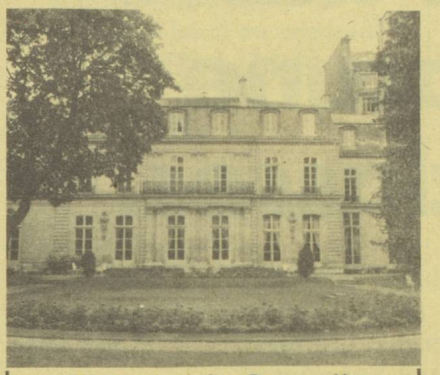

142, rue de Grenelle
75007 PARIS
☎ 45.50.34.46

CHANGEMENT D'ADRESSE :

Communication importante aux immatriculés

Une nouvelle instruction du Département fédéral des Affaires étrangères, en vigueur depuis le 1er mai 1985, stipule que les ressortissants suisses seront désormais radiés automatiquement du rôle d'immatriculation des représentations suisses s'ils sont partis sans laisser d'adresse et qu'un envoi (y compris le Messager Suisse) est renvoyé à l'expéditeur parce qu'il n'a pas pu être remis à son destinataire. Il ne sera plus expédié de lettres pour rechercher les immatriculés, chacun étant désormais seul responsable d'indiquer son adresse exacte (avec numéro de téléphone) à la représentation.

Tous les immatriculés sont donc invités à annoncer de leur propre chef chaque changement de domicile à l'Ambassade ou au Consulat compétent.

Merci de votre attention.

OBLIGATIONS MILITAIRES

Avis aux jeunes doubles nationaux franco-suisses qui atteindront 19 ans en 1986

A toutes fins utiles, nous vous rappelons que **tout** citoyen suisse est soumis aux obligations militaires dès le début de l'année où il atteint ses 20 ans, âge de la majorité en droit suisse. Les Suisses domiciliés à l'étranger, à l'exception des frontaliers, sont dispensés du service personnel. En lieu et place, ils doivent fournir annuellement une compensation pécuniaire, à moins qu'ils justifient au début de l'année d'assujettissement d'un domicile à l'étranger de plus de 3 ans consécutifs.

Par ailleurs, selon la Convention entre la Suisse et la France relative au service militaire des doubles nationaux du 1.8.58 (publiée dans le Journal Officiel des 2.9.59 (page 8612) et 26.6.63 (page 5614) ainsi qu'à la page 191 du « Code du service national », édition 1980), **le double national franco-suisse** est tenu d'accomplir ses obligations militaires légales dans l'Etat où il a sa **résidence permanente** à l'âge de **19 ans révolus** (art. 2/§1).

Au sens de la Convention, le fait de fréquenter un établissement d'enseignement, un hôpital, une maison de cure ou de convalescence ou d'autres établissements analogues, ainsi que le fait d'être placé dans un établissement d'éducation ou une maison de détention sur le territoire d'un Etat, ne constitue pas une résidence permanente. Il en est de même des stages effectués pour des raisons familiales, industrielles, commerciales, agricoles, religieuses ou similaires (art. 2/§2 de l'Arrangement Administratif).

PROCEDURE ADMINISTRATIVE

Pour être mis au bénéfice de la Convention, vous devez justifier de cette résidence par la production d'un « Certificat de résidence modèle A » que vous obtenez **auprès de la Préfecture** dans la circonscription de laquelle vous avez été recensé (art. 3/§1 de l'Arrangement Administratif). Le certificat de résidence modèle A doit être conforme au spécimen ci-après et vous devez l'adresser à la représentation diplomatique ou consulaire où vos parents sont immatriculés.

Afin de permettre à cette dernière représentation de déterminer votre situation militaire envers la Suisse, vous voudrez bien dès lors :

soit : lui faire parvenir **dès que vous aurez 19 ans révolus,** le certificat de résidence mentionné plus haut,

soit répondre aux questions suivantes :

1. Depuis quelle date êtes-vous domicilié sans interruption en France ?
2. Etes-vous « frontalier » Si oui quelle est l'adresse de votre employeur en Suisse ?

Aucun avis individuel n'est plus envoyé depuis le 1er janvier 1984.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez-vous adresser à la représentation diplomatique ou consulaire en France dont vous dépendez.

CERTIFICAT DE RESIDENCE

MODELE A

prévu par l'article 3, §1, de l'arrangement administratif annexé à la convention franco-suisse relative au service militaire des doubles nationaux.

Le .....

Certifie que le nommé (nom et prénom)

.....

.....

Né à .....

le .....

Fils de .....

et de .....

Ayant déclaré avoir à 19 ans sa résidence permanente à .....

est tenu d'effectuer son service militaire actif dans les Forces Armées Françaises.

Il a été inscrit sur les listes de recrutement en vue de son appel ultérieur sous les drapeaux.

A .....

le .....

1) Attaché de l'Autorité ayant établi le certificat.
2) Désignation de l'Autorité susvisée.
3) Signature et timbre de l'Autorité ayant établi le certificat.

NATIONALITÉ FRANÇAISE

Les jeunes gens, garçons et filles, possédant la nationalité suisse dès leur naissance, et qui se trouvent dans l'une des situations énoncées ci-dessous, ont la possibilité, en vertu du code de la nationalité française, de décliner ou de répudier cette nationalité qui leur sera automatiquement acquise, s'ils ne font aucune démarche, dès l'âge de la majorité selon la loi française (18 ans).

Peuvent toutefois décliner la nationalité française :

— les enfants nés en France de parents étrangers nés hors de France, si, à 18 ans, ils ont leur résidence en France et l'y ont eue pendant les cinq années qui précèdent ;

— les enfants nés hors de France, si un seul des parents est français ;

— les enfants nés en France, si un seul des parents y est également né.

Des renseignements complémentaires sur les démarches à accomplir avant l'âge de 18 ans révolus, peuvent être obtenus auprès de la représentation diplomatique ou consulaire compétente.

Le fait de ne pas décliner ou de ne pas répudier la nationalité française ne fait pas perdre à l'intéressé (e) sa nationalité suisse.

Fin des communications officielles

Union des Suisses de France

Mesdames, Messieurs,
Chers Compatriotes,

Notre Congrès 1986 se tiendra à Paris le samedi 24 mai prochain.

La journée de travail se déroulera à la Porte de la Suisse , 11 bis, rue Scribe, Paris 9e.

Le programme détaillé et l'ordre du jour seront établis ultérieurement.

D'ores et déjà les présidents des sociétés membres de l'Union sont invités à me faire parvenir les sujets qu'ils souhaitent voir traiter au cours de ce congrès.

Je vous demande de retenir cette date du 24 mai et j'espère que vous serez nombreux.

Je vous adresse, Mesdames, Messieurs et Chers Compatriotes, mes salutations les meilleures.

Le président :
J. Dreier

Sondage 1986 du Messager Suisse

Quelles sont les rubriques que vous préférez ?

- ☐ Nouvelles du Secrétariat des Suisses de l'étranger et du Fonds de Solidarité.
- ☐ Nouvelles officielles.
- ☐ En bref.
- ☐ Au fil des jours (Dubacher).
- ☐ Chronique fédérale (Lamunière).
- ☐ Revue de presse.
- ☐ Affaires fédérales.
- ☐ Littérature.
- ☐ Musique.
- ☐ Les Arts.
- ☐ Philatélie.
- ☐ Gastronomie.
- ☐ Rubrique juridique.
- ☐ L'Histoire Suisse en bandes dessinées.
- ☐ Economie.

Souhaitez-vous de nouvelles rubriques

- ☐ OUI - Lesquelles ?

.....

.....

.....

Pour améliorer notre publication, soyez nombreux à retourner ce petit questionnaire à la Rédaction du Messager Suisse, 11, rue Paul-Louis Courier, 75007 Paris, en précisant sur l'enveloppe **SONDAGE**.

Swissair: La grande classe dans chacune des trois classes.

First Class, Business Class, Economy Class: quelle que soit la classe choisie, vous aurez toujours un service première classe si vous prenez un vol Swissair, et ceci, aux 4 coins du monde. La grande renommée de notre compagnie vous garantit un excellent voyage sur la centaine de nos destinations.

Votre agence de voyages, ou Swissair à Paris, Annecy, Grenoble, Lyon, Marseille, Mulhouse, Nantes, Nice, Strasbourg ou Toulouse, vous donnera volontiers tout renseignement complémentaire.

swissair

Abonnement - Messager Suisse 1986

Prix F 120.— Ab. de soutien à partir de F. 125.— par c.b au nom de la F.S.S.P.-M.S. ou par c.c.p. 12 273 27 G — Messager Suisse.

Vous simplifierez notre travail en nous adressant dès à présent le montant de votre abonnement 1986. Nous n'aurons pas ainsi à vous adresser de lettre de rappel. Votre abonnement couvrira 11 numéros à partir de la date normale, en 1986, de la fin de l'abonnement précédent.

Nouveaux Suisses - Dans votre intérêt et pour votre information, il y a lieu de vous abonner le plus tôt possible à notre publication mensuelle.

Messager Suisse, 11, rue Paul Louis Courier, 75007 Paris.

Arrondissement Consulaire de Paris
142, rue de Grenelle
75007 PARIS
☎ (1) 45.50.34.46
C.C.P. Paris 5 695 57 P
Réception du lundi au vendredi de 9 heures à 11 h 45

CALENDRIER

Cinéma

Etant donné le succès remporté par la séance de cinéma organisée par la F.S.S.P. et le M.S., une nouvelle séance de cinéma aura lieu
le mercredi 14 mai à 15 heures
à la Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe, Paris 9e

Projection du film sur la **Fête des Vignerons.** C'était il y a dix ans et nombreux seront certainement ceux qui désireront revoir ce spectacle inoubliable ou qui le découvriront pour la première fois.

Dimanche 22 juin

Une date à inscrire tout de suite dans votre agenda.
Célébration de la Fête du Premier Août, à Châtenay en France, comme l'année dernière.
Les personnes de bonne volonté peuvent s'inscrire d'ores et déjà auprès du M.S.
Tél. : 45.44.68.41

Cours de langue allemande

La Chambre de Commerce Suisse en France a mis en place une structure pour dispenser des **cours de langue allemande.**
L'objectif est l'acquisition des connaissances nécessaires à une pratique de haut niveau de l'allemand.
Les **personnes concernées** sont les hommes d'affaires et cadres pour qui la maîtrise de l'allemand est une nécessité professionnelle et un gage de réussite. Les participants doivent posséder des **connaissances de base suffisantes** pour entamer un processus d'amélioration progressive.
L'organisation des cours prend en compte l'effort et la disponibilité demandés aux étudiants et les exigences de l'appropriation d'une langue aussi complexe que l'allemand.
Dans ces conditions la Chambre de Commerce Suisse en France propose un cours de 2 séances par semaine d'une heure et demie chacune pendant une **période de quatre mois.**
Les participants doivent être prêts et avoir le temps pour effectuer un travail personnel en dehors des heures de cours.
Globalement **cours et devoirs** demandent **6 à 10 heures de disponibilité hebdomadaire.** Un **examen préalable** permettra à chaque participant de connaître son niveau et de s'intégrer dans un groupe homogène formé au **maximum de 10 personnes.**
Les débutants peuvent également s'inscrire, un cours à leur intention particulière est en place, fonctionnant sur les mêmes bases que le cours avancé.

Bulletin à renvoyer rapidement à la Chambre de Commerce Suisse en France, 16, avenue de l'Opéra - 75001 Paris.
Nom .....
Prénom .....
Société .....
Adresse .....
.....
est intéressé par les cours d'allemand et demande à recevoir un dossier complet sans engagement.

La science à l'honneur

Trois lauréats pour le Prix Louis Jeantet

La Fondation Louis Jeantet de médecine, dont le siège est à Genève, a décerné, pour la première fois, son prix aux professeurs Luc Montagnier, connu pour ses recherches sur le SIDA, à l'Institut Pasteur de Paris, Michael Berridge (Grande-Bretagne) et Désiré Collen (Belgique), a-t-on annoncé à Genève et à l'ambassade de Suisse à Paris.
Il sera remis officiellement le 11 avril à Genève.
D'un montant global de 6,6 millions de FF (environ 1,85 million de FS), ce prix doit permettre aux bénéficiaires de poursuivre leurs travaux.
Le prix Louis Jeantet, attribué au professeur Montagnier, chargé du Département de virologie à l'Institut Pasteur de Paris, est destiné à lui permettre de poursuivre ses recherches sur le SIDA (syndrome immuno-déficitaire acquis), recherches qu'il mène depuis sa découverte d'un nouveau rétrovirus, l'agent du SIDA.
La fondation Louis Jeantet de médecine, créée en 1983 à Genève, a pour but la distribution annuelle de prix destinés à encourager en Europe occidentale les meilleurs travaux dans le domaine de la médecine.
Elle a également pour but, de favoriser la recherche dans le cadre de la Faculté de médecine de l'Université de Genève, grâce à la création et au financement de postes de rang professoral et de leur infrastructure en personnel administratif ou technique.
Cette fondation a été créée après la mort en 1981 à Genève de Louis Jeantet, industriel français établi en Suisse en 1936. Décédé à 94 ans d'un cancer et sans héritiers, Louis Jeantet a décidé d'offrir sa fortune à la recherche médicale.

Nomination

Dans le cadre du restaurant Mövenpick, chaîne de restaurants suisses des plus réputée, le Dîplôme d'honneur et la Médaille du Comité National de Tourisme de l'Hôtellerie de la Cuisine et de la Gastronomie a été remise à la Société des Restaurants Mövenpick en la personne de son directeur M. Rolf van Maenen.

EXIGEZ DE VOTRE AGENCE DE VOYAGES LE MEILLEUR SERVICE!

Pour tous vos déplacements:

Tourisme, voyages d'affaires, séminaires, congrès, etc...

votre agence de voyages

KUONI

met à votre disposition:

Des conseillers-voyages confirmés:

Ils connaissent toutes les destinations et vous feront bénéficier de leur précieuse expérience

Des équipements informatiques de réservation:

Plus d'attente... confirmation immédiate, pour vos demandes de réservations: train, avion, hôtels, voitures sans chauffeur, etc.

Une implantation internationale:

Avec plus de 120 bureaux sur les 5 continents, KUONI vous assure du meilleur accueil dans le monde entier.

KUONI

LA QUALITÉ SUISSE DANS LA TRADITION FRANÇAISE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:

PARIS MALESHERBES:
33, Bd Malesherbes
75008 Paris
Tél: 42.65.29.09

PARIS OPÉRA:
12, Bd des Capucines
75009 Paris
Tél: 47.42.83.14

Lic. 46

hôpital suisse de paris

Connaissez-vous bien nos services ?

Hospitalisation : 132 lits

36 lits Médecine interne
48 lits Gériatrie aiguë
12 lits Diabétologie
36 lits Moyen Séjour

Consultations

Médecine interne	Gynécologie
Médecine générale	Neuro-Psychiatrie
Médecine physique	Nutrition-Obésité
Acupuncture	Ophtalmologie
Cancérologie	O.R.L.
Cardiologie	Phlébologie
Dermatologie	Pneumologie
Diabétologie	Rhumatologie

Radiologie, Echographie
Kinésithérapie, Balnéothérapie
Analyses médicales
Explorations fonctionnelles respiratoires
Endoscopie (fibroscopies bronchiques, gastriques, duodénales, colonoscopies, etc).
Electrocardiogrammes - Döppler
Electroencéphalogrammes
Soins infirmiers

Pour prendre rendez-vous, téléphonez au (1) 46-45-21-36 en mentionnant le Messager Suisse

10, rue Minard
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
M° Mairie d'Issy)

Conventionné avec la Sécurité Sociale et les Mutuelles, pratique le tiers-payant. Les malades assurés sociaux bénéficiant d'une Mutuelle sont intégralement remboursés.

Accueil personnalisé, dimensions humaines.

M. G. Kaspeiret, ancien ministre, maire du 9e. M. H. Londoche, président du Comité National du Tourisme et M. J.P. Remon prirent tour à tour la parole. L'Ambassadeur de Suisse, M. F. de Ziegler, l'attaché de défense, le Divisionnaire René Planche et d'autres personnalités étaient présentes.

Centre Culturel Suisse

32-34-38, rue des Francs Bourgeois
Tél. : 42.71.44.50

11.3. au 16.3 - Télévision suisse romande
Rétrospective des meilleurs magazines et documentaires.
En collaboration avec le **Festival du Réel au Centre Georges Pompidou.**

18.3 au 23.3 - Récital d'**Yvette Theraulaz (20 h 30) - Chanson**
accompagnée aux claviers par **Dominique Rosset** (nouveau tour de chant)

18.3 - Carte blanche à **Michel Moret**
18 h 30 - Littérature
1. Lancement de la collection « L'Usage du Monde », avec **Nicolas Bouvier, Michel Butor, Jean Roudaut et Adrien Pasquali**

20.3 - Carte blanche à **Michel Moret**
18 h 30 - Littérature
2. « Lieu de création, source d'inspiration », avec **Monique Laederach, Michel Moret, Hubert Nyssen, Alexandre Voisard et Yvette Z'Graggen**

22.3 - Carte blanche à **Michel Moret**
17 heures - Littérature
3. Soirée **Jacques Mercanton**, avec **Yves Bridel, Roger Francillon, Claude Mettra et Christian Sulser**

8.4 au 13.4 - Sarcloret - 20 h 30
accompagné au piano par **Benoit Corboz** (nouveau tour de chant)

Expositions

Diego Giacometti Créations d'architecture intérieure
du 18 février au 13 avril
Musée des Arts Décoratifs, 107-109, rue de Rivoli, Paris 1er.

Pierrehumbert Peintures
du 13 février au 15 mars
Galerie Suisse, 17, rue Saint Sulpice
Paris 6e.

Luigi Snozzi Architecture
du 25 février au 10 avril
Centre Culturel Suisse

James Pradier Sculptures
du 1er mars au 4 mai
Palais du Luxembourg, 19, rue Vaugirard, Paris 6e

Robert Hainard Gravures et sculptures
du 25 avril au 14 juin.
Vernissage le 25 avril à 17 heures en présence de l'artiste.
Galerie la Marge, 2 Place du Château
41000 Blois.

Sociétés

Groupe Suisse pour les Jeunes

Tous les samedis volley-ball de 15 h à 17 h
Pour tous renseignements s'adresser à : Marlys **Schmid**, 3 bis, rue Rottemburg, 12e.
Tél. : 46.28.92.55

Cercle Commercial Suisse

Assemblée générale extraordinaire, suivie de l'Assemblée générale ordinaire
Vendredi 18 avril à 18 heures
au **Caveau du Mövenpick** 12, Bd de la Madeleine, Paris 9e
Un dîner sera servi à partir de 20 heures
Pour tous renseignements, s'adresser à :
M. Martin **Strebel, Secrétaire général**
Tél. : 46.87.57.99

Union Chorale Suisse

Concert
Samedi 15 mars, à 19 h 30
Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe.
Suivi d'un repas (prix F. 100.-).
Assemblée générale,
Mercredi 9 avril, à 19 heures
Suivie d'une choucroute (prix F. 80.-). -Restaurant Villedebarc, 4 Fbg Montmartre Paris 9e
Pour tous renseignements, s'adresser à :
M. Eugène **Fischer, Président**
Tél. : 48.67.37.63

★★★★★

Pour terminer cette longue liste de manifestations à venir, parlons brièvement des Assemblées Générales tenues par la **Pro Ticino** et la Société Suisse de Gymnastique.
La première se déroula sous la présidence de M. Aldo Beckert (vice-président de la F.S.S.P.) à la Porte de la Suisse. Assemblée menée rondement. Comité réélu en bloc. Hélas, plus de déjeuner d'apparat étant donné la hausse des prix ; une nouvelle formule est étudiée. Nous vous en reparlerons. Un « Risotto-maison » fut ensuite servi à la grande joie des gourmets. Eviva la **Pro Ticino** !
Quant à la **Société Suisse de Gymnastique**, c'est au Caveau Mövenpick qu'elle se réunit, sous la présidence de M. Alfred Ammon. Programme chargé qui mit en évidence les différentes disciplines de cette société vieille de 120 ans. : volley-ball, aérobic féminin, trampoline, gymnastique d'entretien, gymnastique 3e âge masculin. Une Société qui sait également récompenser ceux qui tout au long de l'année se dévouent sans compter pour les membres de la S.S.G. à laquelle il est facile d'adhérer moyennant une cotisation de F. 35.- Bravo les Gymnastes !

Legs Allemandi

Une donation de plus de F.F. 5.000. - est à la disposition d'une jeune Suissesse, âgée de 17 à 30 ans, récemment mariée ou se mariant avant le 21 mai prochain. Seule condition : être dans une situation modeste de ressources. Les personnes chargées d'examiner les requêtes sont tenues d'observer la plus grande discrétion.
S'adresser à MM. Willy **BOSSARD**, 166, Avenue de Verdun, 92130 Issy les Moulineaux.
☎ 46.42.91.09
Michel **SALINA**, 2, rue des Bergers, 75015 Paris,
☎ 45.77.41.29
Albert **SENN**, 8, rue Voltaire, 78100 St Germain en Laye, ☎ 39.03.03.85 ou encore à l'Ambassade de Suisse, 142, rue de Grenelle, 75007 Paris,
☎ 45.50.34.46, poste 207.

Scoutisme

Les **Eclaireurs Suisses de Paris**
cherchent pour recréer une troupe
Un Chef
jeune, dynamique, disponible, possédant brevet ou diplôme demandé par la Législation française pour les animateurs de groupes de jeunes.

Candidatures avec curiculum vitae à :
M. Alain **Favre**,
11 bis, rue Portalis 75008 Paris
Tél. : (1) 43.87.10.77 Dom.
Tél. : (1) 34.77.72.49 Bur.
ou au Messager Suisse

La Suisse vous accueille à Paris, au restaurant

" La Charbonnade "

8, rue du Père Guérin (anc[t] r. Gérard)
PARIS 13[e] (métro Pl. d'Italie)
Tél. : 45.88.78.90
Service assuré de 19 h à minuit 30 du mardi soir au samedi soir

Hôpital Suisse de Paris

L'HSP soigne ses adhérents !

La « Rencontre avec les Adhérents » organisée pour les membres (région parisienne) de l'Association de l'HSP s'est déroulée dans une ambiance animée et sympathique le 13.02 à l'HSP.

Les quelque cent participants ont pu visiter l'établissement et apprécier les dernières réalisations. Cette manifestation a été marquée par deux interventions :

M. Bridel, Président du Conseil d'Administration, veut resserrer les liens avec les Adhérents (l'âme de l'Association) quelque peu négligés au profit de l'Hôpital (son objet).

Etre Adhérent c'est soutenir mais aussi bénéficier de quelques avantages :

- abattement de 50 % sur le supplément pour chambre individuelle,
- gratuité des petits soins infirmiers (piqûres, pansements).

Le Pr. Dalayeun, Médecin Chef de l'HSP, a insisté sur l'importance que lui-même et l'équipe qu'il dirige attachent à la **qualité** (image Suisse) :

- qualité des locaux, de l'accueil, hôtelière, du matériel, de la gestion (le lien étroit entre le médical et l'administratif), du personnel, de l'enseignement (l'HSP reçoit et forme de nombreux stagiaires).

L'Association doit assurer son avenir ; **elle accueillerait donc volontiers de nouveaux Adhérents.**

Pour tout renseignement, prière de contacter **Lauriane Le Gauffey** à l'HSP, 46.45.21.36, poste 542.

La Suisse à Paris : *Rendez-vous gastronomique*

Abonnés, lecteurs, si vous connaissez et appréciez l'un de ces endroits, n'oubliez pas de nous le signaler.

RESTAURANT
L'ENTRECOTE
CAFÉ DE PARIS
18, rue Feydeau - 75002 PARIS
SPÉCIALITÉ D'ENTRECOTE
Servie avec sa célèbre sauce Suisse
☎ **42.36.10.27**
Fermé le Dimanche et Samedi soir
PLACE DE LA BOURSE

5 restaurants sous un même toit
MÖVENPICK
Qualité Suisse **Accueil Suisse** **Vins Suisses**
12, Bd de la Madeleine - 9[e]
Tél. : 47.42.47.93

Imprimerie Tschumi-Taupin
S.A.R.L. au capital de 100.000 francs
LA QUALITÉ SUISSE
64.39.37.07
24, rue de Dammarie · 77000 Melun

ENTREPRISE GENERALE
DE PEINTURE
FRANCIS MONA
44, avenue de Seine
92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 47.76.13.37
2 bis, rue de l'Oasis
92800 Puteaux
Tél. : 47.76.13.37

mjb **MARBRERIE JEAN-BERNARD**
(entreprise franco suisse)
S.A.R.L. DANS TOUTE LA FRANCE
— CONSTRUCTION DE CAVEAU
— MONUMENTS-FUNERAIRES
— TRANSPORT DE CORPS
6, Boulevard Rodin - 92130 Issy les Moulineaux Tél. : 46.45.14.07
28, Rue St Roch - 78350 Jouy-en-Josas Tél. : 30.24.90.60